

# Le Jura bernois ravitaillé à 40%!

PIERRE-ALAIN BREZIKOFER

Un avenir énergétique durable pour le Jura bernois! C'est ainsi que les initiateurs du Parc éolien de la Montagne de Tramelan ont lancé hier, au CIP, la phase de consultation de leur ambitieux projet. Jugez plutôt! Dix éoliennes au total, 55 millions d'investissements et, surtout, la possibilité de couvrir la consommation d'électricité de 40% des ménages du Jura bernois. 80% si on prend en compte les installations de Juvent.

Partenaires dans un projet qui concerne leurs deux communes, les maires de Tramelan et Saicourt ont longtemps développé leurs arguments, hier, lors d'une conférence de presse, épaulés par des spécialistes de sol-E, la filiale des FMB qui sera chargée de développer et d'exploiter le site, mais aussi des représentants des bureaux ATB (urbanisme) et Natura (études d'impact).

«Le plan de législature de Tramelan établi en 2007 évoque le souci de l'écologie et du développement durable, a rappelé la maire Milly Bregnard en guise d'introduction. Quant au plan directeur du Jura bernois, il évoque aussi l'éolien. Nous devons en profiter, car le vent est gratuit.»

La concertation publique sur l'installation de ce parc de dix éoliennes est ainsi lancée. En faits et en chiffres, c'est donc un investissement d'environ 55 millions qui est envisagé pour une production annuelle de quelque 45 millions de kWh. Quant aux dix turbines projetées, elles sont similaires à celle de la dernière génération de Juvent. Enfin, les études d'impact sont aujourd'hui finalisées. Selon les initiateurs, elles sont de nature à satisfaire pleinement aux impositions draconiennes de la législation en vigueur. Laquelle concerne tout à la fois la protection contre le bruit, les ombres projetées, la protection de l'environnement et le paysage.

«Grâce aux vents sur nos crêtes, mais aussi grâce à nos cours d'eau, nos forêts et notre ensoleillement, notre région peut se profiler



Face à la presse, un impressionnant déploiement de forces. De gauche à droite: François Comina, Emmanuel Comtesse, Marcel Bärffuss, Stefano Griselli, Milly Bregnard, Markus Gerber, Franz Bürgi et Daniel Vuilleumier. STÉPHANE GERBER

comme une zone d'excellence dans le domaine des énergies renouvelables. Au-delà du calcul de rentabilité économique, c'est l'image de toute notre région qui peut sortir gagnante», ont martelé les initiateurs. Lesquels insistent sur le fait que l'énergie éolienne est propre, décarbonée et sans déchet.

## Débats publics

Annoncée par les deux autorités communales concernées en novembre dernier, la procédure qui s'engage présuppose tout d'abord un large débat public. Façon de faire participer la majorité silencieuse et d'éviter que seuls les extrêmes «s'approprient l'avenir de nos collectivités communales, régionale, nationale».

Dès lors, l'information à la population prévoit deux rendez-vous publics de réponses aux questions qui pourraient survenir à la lecture du dossier (les 31 mai et 2 juin) et un rendez-vous général de présentation du projet le 6 juin.

Pour ce qui est des nuisances, Daniel Vuilleumier, de sol-E, a affirmé que tout avait été mis en œuvre pour les réduire au maxi-

mum, pour les ombres projetées comme pour le bruit. Côté sols, le projet prévoit 3700 mètres carrés de défrichage définitif et 5900 de temporaire. Concernant l'avifaune, l'impact de la phase de réalisation est jugé faible pour la plupart des oiseaux nichant à la Montagne de Tramelan. On décèle toutefois un impact potentiel sur la pipistrelle commune et la sérotine boréale. Des chauves-souris, vous l'aurez compris.

## Durée de vie de 30 ans

Les éoliennes, on le précisera, ont une durée de vie de 25 à 30 ans. Pour ce qui est de la gestion, on prévoit de constituer une société anonyme avec siège à Tramelan. Les communes pourront être actionnaires. D'après François Comina, directeur des Services techniques tramelots, on peut miser sur des revenus d'un demi-million par an, à répartir entre les communes et les propriétaires fonciers.

Maire de Saicourt, Markus Gerber s'est plu à relever l'excellente collaboration intercommunale. S'agissant de sa commune, il a évoqué son riche

passé lié au site de Bellelay et à la tête-de-moine. Le présent le pousse à protéger les espaces naturels et les réserves qui permettent à la population de se ressourcer. L'avenir? Eh bien, l'homme le voit dans ce parc éo-

lien qui, pour lui, contribuera à la disparition du nucléaire tout en répondant aux besoins historiques, actuels et futurs de la société.

Et pour ce qui est de l'opposition de la commune des Gene-

## QUELQUES REPÈRES

**COMMUNES** Tramelan et Saicourt.

**LIEUX-DITS** Tramelan - Prés de la Montagne, Saicourt - Montbautier.

**NOMBRE D'ÉOLIENNES** 10, dont 7 sur le territoire de Tramelan et 3 sur celui de Saicourt.

**HAUTEUR** 95 mètres

**PALES** 50 mètres

**INVESTISSEMENT** 55 millions.

**CALENDRIER** information et participation de la population jusqu'au 11 juin. Synthèse jusqu'au 6 juillet. Dépôt public en 2013. Chantier entre 2014 et 2016, si le peuple le veut...

**REVENUS** 500 000 fr. par an pour les communes et les propriétaires fonciers.

**PRODUCTION** 40% des ménages du Jura bernois verraient leur couverture en électricité assurée. 80% en ajoutant Juvent.

vez, il est prévu de l'inviter à la conférence publique prévue le 6 juin prochain.

L'avenir nous dira donc si ce projet a le vent en poupe. Pour ses géniteurs, il l'a! ○

## Déjà sortis du bois, les opposants

**ASSOCIATION CONSTITUÉE** Pour rappel, une quarantaine de personnes, principalement des habitants de la Montagne de Tramelan, se sont constituées en association pour lutter contre l'implantation de ce parc éolien. Sous l'appellation PHP, comme Protection habitat et paysage, les intéressées, qui se sont fédérées en janvier après être sorties du bois en octobre 2011 déjà, ont pour objectif d'œuvrer à la sauvegarde et la défense des paysages de Tramelan et de ses régions limitrophes. Elles entendent aussi informer sur les projets qui, selon elles, dénaturent le paysage, comme les éoliennes industrielles et les lignes électriques, et s'y opposer. Ces gens parlent aussi de défendre la qualité de vie des habitants des régions concernées et assurer un développement économique harmonieux sur les territoires touchés.

Ils ont déjà remis une pétition aux autorités municipales de Tramelan. L'association est présidée par Martial Voumard. Son vice-président est Roland Schweizer.

**MILLY BREGNARD Y CROIT** Confrontée à cette problématique, Milly Bregnard, maire de Tramelan, a reconnu qu'il y aurait encore beaucoup d'étapes à franchir. A Tramelan, trois commissions municipales contre une (celle des pâtures et des forêts, à une faible majorité) se sont déjà prononcées en faveur du projet.

«Personnellement, j'y crois dur comme fer, nous a confié la précitée. Et d'après ce que je ressens, la population devrait nous suivre. Les opposants se sont manifestés par un grand coup d'éclat, mais je ne suis pas totalement convaincue qu'ils vont poursuivre leur action. A nous de les persuader et de les convaincre que notre projet est à la fois fort et bien étudié.»

Quant à Markus Gerber, le maire de Saicourt a martelé que si les initiateurs du projet n'avaient pas répliqué à l'époque, c'est qu'ils n'étaient pas prêts: «Aujourd'hui, nous arrivons avec un dossier bien ficelé. C'était facile de nous critiquer avant, quand nous n'étions justement pas encore prêts...» ○ PABR